

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 45 (1909)  
**Heft:** 23

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**DIEU**

**HUMANITÉ**

**PATRIE**

**XLV<sup>m</sup> ANNÉE. — N° 23**

**LAUSANNE. — 5 juin 1909.**



# **L'EDUCATEUR**

**(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)**

**ORGANE**

DE LA

**Société Pédagogique de la Suisse romande**

**PARAISANT TOUS LES SAMEDIS**

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

## **COMITÉ DE RÉDACTION :**

**VAUD :** H. Gailloz instituteur, Yverdon.

**JURA BERNOIS :** H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**GENÈVE :** W. Rosier, conseiller d'Etat.

**NEUCHÂTEL :** C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAVOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# VÊTEMENTS &

**DRAPERIE**

*Anglaise, Française  
et Suisse.*

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs  
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

**Exiger**  
des morceaux  
p<sup>r</sup> réparations.

**MAISON ..  
• MODÈLE**

*Maier  
& Chapuis*

**LAUSANNE  
22, RUE DU PONT**

Envois à choix  
immédiats.  
Collections  
échantillons  
à disposition.



**TOUJOURS**

**10<sup>0</sup>/<sub>0</sub>**

*d'escompte*

au lieu du **3 %**  
habituel à 30 jours,

**aux membres de la**

**S. P. V.**

## Cacao

**Marque „Mercure“**

qualités très avantageuses en boîtes de fr. 0.85  
à fr. 3, en paquets de fr. 0.55 à fr. 2.50, en vrac  
de fr. 1.40 à fr. 2.80 le demi-kilo. Cacao hollan-  
dais, cacao d'avoine. Prix-courants gratis. 5%  
en timbres-escompte. Expédition au dehors.

**Maison "Mercure"**  
**Chocolats Suisses  
& Denrées Coloniales**

(H. 2181 Y.)

## JEUNE INSTITUTEUR

cherche place dans un institut ou pensionnat de la Suisse romande, où l'oc-  
casion lui serait donnée d'apprendre le français, ou bien accueil dans famille de  
pasteur ou d'instituteur, où il recevrait des leçons approfondies.

Adresser les offres sous chiffres **Z. 255 Ch.** à l'agence de publicité **Rudolf  
Mosse, Coire.** (Zag. Ch. 255.)

# Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

I, Rue de Bourg, I

## DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget, Beaux Dimanches.* Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50  
*J. de Mestral-Combremont, Le Miroir aux Alouettes,* roman 3 fr. 50  
*Noëlle Roger, Nos Mensonges,* nouvelles 3 fr. 50  
*Edouard Rod, Les Unis,* roman 3 fr. 50  
*La Dame à la Décoration,* Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50  
*Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, Marcienne de Flüe,* Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50  
*Maurice Muret, La Littérature allemande d'aujourd'hui* 3 fr. 50  
*Docteur Pierre, L'Inutile Labeur,* Réflexions d'un médecin 2 fr. 50

## DERNIÈRES PUBLICATIONS SCOLAIRES :

- Dr Dévaud,* Inspecteur primaire. **L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'Ecole primaire.** I. L'Etude des êtres.  
*L. Dupraz et E. Bonjour Anthologie Scolaire,* avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève. Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires, des Ecoles supérieures et des Ecoles primaires supérieures. In-16 de 512 pages, cartonné-toile 2 fr. 50  
*L. Dutilleul et E. Rame. Les Sciences physiques et naturelles* à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50  
*A. Grandchamp et Ed. Marrel.* Cours de Comptabilité théorique et pratique, à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50  
*William James, Causeries Pédagogiques,* avec préface de Jules Payot. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50  
*W. Rosier et E. Chaix. Manuel de Géographie physique,* In-4 illustré de 386 figures, plans et cartes, cartonné 3 fr. 50

## EN SOUSCRIPTION :

- MM. Virgile Rossel H.-E. Jenny, Histoire de la Littérature Suisse,* 2 vol. in-16 6 fr. —  
Après la souscriptions le prix sera porté à 7 fr. —

Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391

## FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL  
Téléphone Rue Colombière, NYON.

## COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

# Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

## Chocolats

Le plus grand choix  
des marques suisses bien connues Lindt, Sprüngli,  
Kohler, Peter, Nestlé, Cailler, Lucerna, Suchard,  
Klaus, Tobler, Grison, etc. aux prix d'origine et  
marchandise de toute fraîcheur.

Maison "Mercure"  
Chocolats Suisses  
& Denrées Coloniales

## PERRENOUD & C<sup>IE</sup>

Successeurs de **P. BAILLOD & C<sup>ie</sup>**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

**Montres garanties** dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

**Montres fines, Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

### BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

### BIJOUTERIE ARGENT

*et Fantaisie.*

### ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

### RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

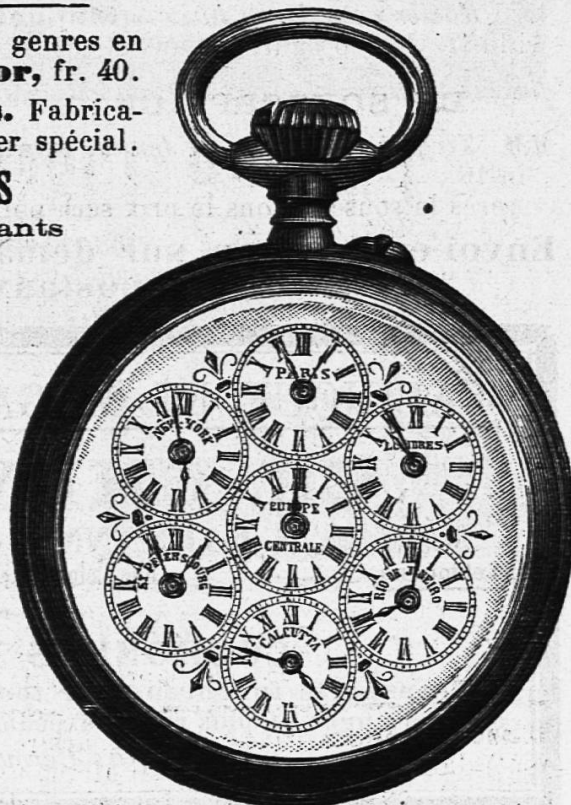
**Achat d'or et d'argent.**

*English spoken. — Man spricht deutsch.*

### GRAND CHOIX

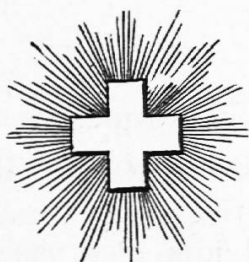
Prix marqués en chiffres connus.

**Remise**  
10% au corps enseignant.



XLV<sup>me</sup> ANNÉE

N° 23.



LAUSANNE

5 juin 1909.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *L'éducation civique.* — *Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud. Neuchâtel. Fribourg. Zurich. France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Grammaire-orthographe : Appeler, jeter, etc. Le subjonctif passif.* — *Composition : la belladone, l'écrevisse, le hérisson.* — *Calcul oral (suite).* — *Multiplication de dizaines par des unités.* — *Arithmétique : Réponses aux problèmes du n° 21.* — *Variété : Le philosophe aimable.*

---

## L'ÉDUCATION CIVIQUE

Depuis plusieurs années déjà, on entend dire que les jeunes gens se désintéressent des choses publiques. Cela se remarque beaucoup plus au village qu'à la ville. En effet, quand le nombre des citoyens est très restreint dans une localité, il n'y a pas beaucoup de choix pour composer les autorités et souvent on a recours à l'instituteur pour remplir les fonctions de greffier de la Municipalité. Si chaque citoyen avait pour principe de vouloir s'occuper des affaires de sa commune et de son pays, de prendre une part à la besogne, les choses iraient beaucoup mieux. Cette indifférence devient chaque jour plus grande. Pour y remédier, des hommes politiques en vue ont déjà proposé le vote obligatoire. Nous ne croyons pas que ce soit là un remède efficace. Au contraire, le citoyen, menacé d'une amende s'il ne se rend pas au scrutin, ne remplira qu'en rechignant ses devoirs civiques. A côté des gens à qui leurs principes ne permettent pas de faire partie des autorités par crainte de se corrompre au contact du « monde », il en est qui négligent ces mêmes devoirs par intérêt quelquefois, par indifférence le plus souvent. La question se pose donc : comment faire pour intéresser les jeunes gens à la chose publique ? On a essayé d'éveiller l'intérêt des élèves des cours complémentaires sans obtenir beaucoup de résultats. C'est à l'école qu'incombe cette tâche. C'est elle qui doit donner au

futur électeur son éducation civique, Nous ne devons pas oublier qu'un peuple souverain doit acquérir le plus de connaissances possible.

Le but de l'éducation civique n'est pas seulement de faire connaître nos institutions. A quoi cela sert-il, par exemple, à un enfant de savoir que les juges fédéraux sont nommés pour six ans quand, au sortir de l'école, il ignore presque tout du droit usuel? Notre manuel, *Le Citoyen Vaudois*, s'étend beaucoup trop sur des questions d'ordre secondaire, alors qu'il pourrait aborder des sujets de la plus haute importance. Ainsi, il ne dit rien du cadastre, de la promesse de vente, de l'acte passé chez le notaire. Ce sont des choses qu'il faut pourtant connaître aujourd'hui. Beaucoup de citoyens pourraient dire qu'ils ont appris cela à leurs dépens. Le jeune homme, avant d'atteindre sa majorité devrait aussi savoir — d'une manière sommaire bien entendu — en quoi consiste le travail des avocats, notaires et agents d'affaires. Il lui arrivera plus tard d'aller frapper à leurs bureaux. Il aura besoin d'eux pour des ventes ou achats d'immeubles, pour des héritages, des emprunts etc., pourquoi n'est-il pas renseigné sur ces questions? Que de malentendus et de démêlés avec la justice n'éviterait-on pas si l'on savait tout cela!

Chaque fois que l'occasion se présente, il faut rappeler aux enfants que les droits de citoyen n'existent pas dans tous les pays. Ils ne doivent pas oublier qu'il a fallu la Révolution française pour proclamer la « Déclaration des droits de l'homme », que nous appelons nous « Droits constitutionnels ». Comme on le voit, l'instruction civique contient un enseignement moral de haute valeur. Pour le donner, il faut un manuel plus complet que le nôtre. Ce dernier mérite d'être très refondu, augmenté et surtout vulgarisé, car il contient encore trop de mots au-dessus de la portée des enfants.

L'enseignement civique pourrait déjà commencer au degré intermédiaire par une série de leçons très simples, appropriées au développement des élèves.<sup>1</sup>

On apprendrait d'abord ce qu'est la commune avant d'étudier les institutions du canton et de la Confédération. Cette gradation serait

<sup>1</sup> Sur ce point et sur quelques autres, nous faisons des réserves, mais n'en publions pas moins l'article de M. Chapuis. (*Réd.*)

tout à fait rationnelle. En laissant de côté tout ce qui n'est pas de première nécessité; on pourrait consacrer un peu de temps à l'instruction civique « pratique », c'est-à-dire à la connaissance des lois.

Quand il se rendra compte qu'il a intérêt à connaître ces choses, le futur citoyen les apprendra. C'est le plus sûr moyen de l'amener à s'occuper des affaires publiques.

Il est encore un point que nous ne voudrions pas passer sous silence. Pourquoi n'enseigne-t-on pas l'instruction civique aux jeunes filles ? Je sais que la femme n'a pas encore droit de vote. On pourra donc me répondre qu'il est inutile pour elle de connaître nos institutions. Cependant un vent de féminisme a soufflé ces dernières années, la femme s'est considérablement émancipée et sa condition ne rappelle plus en rien celle de ses sœurs du Japon ou de la Chine. A côté des questions d'ordre exclusivement politique, n'y a-t-il pas une quantité de choses qu'elle devrait aussi connaître pour ne pas toujours recourir à un homme d'affaires ? Le nouveau code civil autorise la veuve à être tutrice de ses enfants. Cela crée des responsabilités. Seule en présence des difficultés de la vie, elle a souvent affaire à des fonctionnaires indécidés qui profitent de son ignorance. Privée de conseils, elle consulte un avocat, fait des démarches qui ordinairement ne sont pas gratuites.

En notre siècle d'utilitarisme, la jeune fille doit être armée pour la vie. Donnons lui donc, comme au jeune garçon, l'éducation civique. Quand elle sera majeure, on lui fera payer des impôts, c'est bien le moins qu'on lui apprenne à connaître nos institutions.

PAUL CHAPUIS.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**JURA BERNOIS. — Section de Delémont.** — Les instituteurs du district de Delémont ont eu leur réunion ordinaire le 22 mai dernier à Undervelier, sous la présidence de M. M. Nussbaumer, maître secondaire.

La séance ne comptait que vingt-cinq participants.

D'abord Mlle Berthe Piquerez, à Boncourt, a été nommée membre du comité central de la Société des instituteurs pour représenter le Jura-nord.

M. Rieder, instituteur à Courtételle, a été désigné pour faire partie du comité de la presse.

Le comité de district a été réélu.

M. Rieder donne une leçon de grammaire aux élèves de la 6<sup>e</sup> année scolaire. Sa leçon porte sur la distinction orthographique à faire entrer les verbes en *er* et les participes en *é*.

M. Nussbaumer continue par une leçon de lecture aux élèves du degré supérieur. Il choisit le morceau d'André Theuriet ayant pour titre : *Les sabots*.

M. Rieder a lu, en outre, au dessert, un travail sur la création dans le Jura d'un établissement pour enfants faibles d'esprit ou atteints d'infirmités physiques. Ses conclusions concordent en général avec celles qu'a déjà publiées la presse à ce sujet. On sait que cette question sera traitée à la prochaine réunion des instituteurs jurassiens qui aura lieu cet été à Moutier.

Deux rapports ont aussi été présentés par MM. Guéniat et Rérat, instituteurs à Delémont. Le premier a parlé de la Caisse des instituteurs et le second de la Mutualité scolaire de Delémont. Il est question en effet de développer cette excellente institution à Bassecourt, qui serait un centre tout trouvé pour une nouvelle mutualité scolaire. Espérons que les efforts des mutualistes delémontains aboutiront.

Si l'on ajoute à tout cela qu'un excellent dîner a réuni pendant deux heures les vingt-cinq participants à l'hôtel de la Croix-Blanche où M. Auguste Prenez avait tenu à bien soigner ses hôtes, on pourra constater les regrets des absents qui se sont vu infliger un franc d'amende.

Un télégramme des instituteurs de Moutier, réunis au même moment à Champoz, a été reçu avec enthousiasme. La réponse aura aussi été sans doute bien accueillie.

H. GOBAT.

**\*\*\* Section de Courtelary.** — Les instituteurs du district de Courtelary, au nombre d'une cinquantaine environ, étaient réunis samedi 22 mai, au chef-lieu, en assemblée extraordinaire. Ils ont procédé à la nomination d'un membre du Comité central de la Société des instituteurs bernois en la personne de M. Alb. Baumgartner, instituteur, à Bienne, comme représentant de l'association régionale Jura-sud comprenant les districts de Moutier, Courtelary, Bienne et Neuveville. Conformément à de nouveaux statuts, ils ont, pour la première fois, discuté d'un comité de la presse. Ce comité sera institué dans chaque association régionale, sera permanent et aura pour mission d'informer exactement la presse politique sur toutes les questions intéressant l'école et la Société des instituteurs. Il aura pour débiter toute son activité à déployer s'il veut faire confirmer par le peuple la subvention cantonale votée dernièrement par le Grand Conseil en faveur de l'augmentation du traitement des membres du Corps enseignant.

Cette modification de la loi du 6 mai 1894 sera soumise au verdict populaire encore avant la fin de l'année. Ont été appelés à faire partie de ce comité de la presse pour le district de Courtelary, M. A. Corbat, instituteur, à St-Imier et M. Ivan Etienne, instituteur, à Tramelan.

La caisse d'assurance a eu aussi sa part de discussion. Il fallait se prononcer sur de nouveaux statuts dont le projet avait été modifié assez sensiblement par le Conseil exécutif. Si les instituteurs n'ont pas obtenu tout ce qu'ils désiraient, les avantages n'en sont pas moins considérables, par exemple la mise en ligne de compte du tiers des années de service sans aucune prestation de la part de l'assuré. Ces statuts ont été votés à l'unanimité.

Le lieu de la prochaine réunion a été fixé à Frinvilier. Elle aura lieu vers la fin juin.

H. G.

(Jura bernois.)

**VAUD. — Compte-rendu de l'Instruction publique. —**

**ENFANTS ARRIÉRÉS.** — En date du 7 janvier 1908, une Commission fut chargée d'étudier la mise en vigueur des nouvelles prescriptions de l'art. 2, 3<sup>e</sup> alinéa, de la loi du 15 mai 1906, concernant « l'instruction des enfants arriérés, aveugles ou sourds-muets qui fera l'objet de mesures spéciales ». Ce qui concerne les aveugles et les sourds-muets étant déjà l'objet des soins de la bienfaisance publique ou privée, et sans perdre de vue les améliorations désirables, la Commission s'est occupée surtout de l'enseignement à donner aux enfants retardés. Les Commissions scolaires ont été invitées à fournir tous renseignements utiles en vue de la statistique des enfants qui, tout en étant susceptibles de développement, sont dans l'impossibilité de suivre avec fruit l'enseignement ordinaire. Pour 1908, l'enquête s'est circonscrite à tous les enfants arriérés de 7 à 12 ans.

**SURVEILLANCE DES ÉCOLES.** — Il a été fait au cours de l'année dernière par les soins de MM. les inspecteurs scolaires :

|                                                     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|
| Inspections de classes                              | 769 |
| Visites des cours complémentaires et préparatoires  | 416 |
| Examens des cours complémentaires au printemps      | 285 |
| Examens d'exemption pour les mêmes cours en automne | 39  |
| Examens de recrues                                  | 43  |
| Enquêtes, reconnaissances, conférences, etc.        | 157 |

Ce qui fait un total de 1709 constatations diverses sur la marche de nos institutions scolaires.

On signale une légère amélioration sur 1907 en ce qui concerne les absences par congé, sauf pour les maladies du semestre d'hiver qui accusent un total de 431 818 en 1908 contre 418 192 en 1907. La moyenne des écoles manquées est de 24,8 par élève pour 1908, 25,7 en 1907. Ce qui veut dire en d'autres termes que chacun de nos 41 513 écoliers a manqué 25 écoles, soit 12 1/2 jours. Mais le nombre des absences est trop considérable encore, surtout celles par congé. Quand les parents comprendront-ils que pour faire de vrais progrès, leurs enfants doivent être à l'école? Les Commissions scolaires manquent également de fermeté et ne savent pas toujours refuser un congé demandé pour des motifs futiles.

**GYMNASTIQUE.** — L'enseignement de la gymnastique continue à progresser, lentement, il est vrai, mais ces progrès sont déjà sensibles par les résultats meilleurs obtenus aux examens physiques du recrutement depuis 1905. (Voir *Educateur* du 13 mars, n° 11.)

Lorsque chaque maître aura à sa disposition une salle de gymnastique ou un emplacement en plein air pourvu des engins indispensables, on pourra enregistrer encore des améliorations sensibles. On insistera encore auprès des autorités locales et l'Etat ne refusera pas son appui financier aux communes obérées qui ne pourraient, à elles seules, faire les frais de ces installations.

Des salles de gymnastique ont été édifiées à Ecoteaux, Lausanne (Prélaz), Moudon, Nyon et Renens; des installations d'engins ont été faites en plein air à Marnand, Mont-le-Grand, Prangins, Roche, Trey, Villars-le-Grand et Villarzel.

Les inspections de gymnastique ont été continuées. Pour des raisons budgétaires, le Département n'a pas fait donner de cours de perfectionnement, mais il a subside 7 instituteurs et institutrices qui ont pris part à un cours pour maîtres de gymnastique à Genève, et 10 instituteurs pour un cours semblable à Lugano.

CONCOURS ET NOMINATIONS. — En 1908, il a été ouvert 138 concours pour nominations d'instituteurs et d'institutrices et 11 appels provisoires. Dans le nombre de 138 concours réguliers, 124 ont donné lieu à une nomination définitive. Un concours seulement a été suivi d'examen. Les nominations sans examen paraissent prendre pied partout, à peu d'exceptions près. Le temps n'est plus où chaque concours donnait lieu à un examen, le plus souvent illusoire et inutile.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — Ils ont été suivis par 5010 élèves et continuent, dit le compte-rendu, à exercer une heureuse influence sur notre jeunesse qui les suit de plus en plus sérieusement. Les jeunes gens commencent à travailler par eux-mêmes; c'est le but auquel il faut tendre. La discipline et la fréquentation ont été en général très satisfaisantes. L'examen du printemps 1908 a été subi par 6268 jeunes gens; le 31 % des examinés a obtenu les notes suffisantes pour la dispense. Le meilleur résultat est Vevey, avec 45 %; le moindre, Echallens avec 14 %.

Les cours préparatoires ont été donnés pendant 20 heures. On rend le meilleur témoignage au sérieux et à la conscience du travail accompli par maîtres et élèves. Il y a eu 202 cours avec un total de 953 participants.

Aux examens de dispense se sont présentés en automne 506 élèves, sur lesquels 299 soit le 59 % ont été exemptés des cours complémentaires. Un certain nombre d'entre eux, quoique libérés de ces cours, les suivent néanmoins avec intérêt.

Nous ne parlerons pas des examens pédagogiques de recrues, puisque ceux-ci feront l'objet d'articles spéciaux en temps et lieu. Nous renvoyons d'ailleurs à la brochure publiée par le Département dans le courant de l'hiver.

PÉPINIÈRES SCOLAIRES. — On en comptait 36 en 1906, aujourd'hui le nombre en est de 42 qui ont fourni 114 000 plants, représentant le  $\frac{1}{200}$  environ de ceux produits en 1907 dans les pépinières des forêts publiques de toute la Suisse. Presque partout, les travaux de semis, repiquage et entretien sont faits par les écoliers. Même les labours et défonçages sont, dans la majorité des cas, exécutés par eux. Toutefois, les communes chargent des ouvriers de ces gros travaux, ce qui paraît logique. Il semble que MM. les instituteurs ont recouru davantage qu'auparavant aux conseils et directions des inspecteurs forestiers. C'est au prix de cette collaboration que l'œuvre de la pépinière scolaire portera tous ses fruits.

A l'assemblée générale de la Société vaudoise des forestiers, il a été décidé de répartir comme suit les subsides entre les 52 pépinières scolaires du canton :

|                        |    |                                    |
|------------------------|----|------------------------------------|
| Hors concours :        | 1  | pépinière (Sassel.)                |
| Diplômes :             | 3  | » (Carouge, Faoug et l'Isle).      |
| Subsides de fr. 15.— : | 3  | » (Avenches, Moudon et Pompaples). |
| » » 10.— :             | 10 | »                                  |
| » » 5.— :              | 18 | »                                  |
| Aucun subside :        | 7  | »                                  |

Total : 42 pépinières.

**\*\*\* Conférences de district.** — Le corps enseignant primaire a été convoqué jeudi 27 mai pour discuter les deux questions soumises par le Département et dont nous avons parlé. Nous serions reconnaissant aux délégués de district de bien vouloir nous transmettre très sommairement le résultat de la discussion. Il sera intéressant pour les lecteurs de *l'Educateur* de connaître l'opinion du corps enseignant sur les deux sujets proposés. Mais nous ne la livrerons à l'impression que s'il nous arrive de nos correspondants bénévoles assez de compte-rendus pour avoir une idée d'ensemble. En attendant, voici un résumé très bref en ce qui concerne le district d'Yverdon, pour bien montrer ce que nous entendons :

YVERDON. La conférence, réunie à Donneloye, a étudié la première question (self-government). Elle s'est prononcée affirmativement sur ce principe : « Pourrait-on intéresser les enfants à la discipline scolaire ? » Elle a chargé une commission de cinq membres d'étudier le *comment*, et de faire rapport à la prochaine conférence officielle. Sur la question de *l'ardoise*, elle en a voté le maintien dans le degré inférieur et intermédiaire et l'emploi facultatif au degré supérieur.

Une courte réunion de la section S. P. V. a suivi la conférence officielle. On y a discuté l'organisation définitive du cours de dessin, éventuellement fixé du 12 au 15 juillet prochain à Yverdon. On a adopté en bloc le règlement de protection proposé par le Comité cantonal. Une commission a été chargée d'étudier la deuxième question, soit l'enseignement de la grammaire et de la rédaction qui fera l'objet d'un rapport au Congrès de St-Imier. Un banquet très réussi et fort animé a réuni la presque totalité du corps enseignant du district.

H. GAILLOZ.

**\*\*\* Fête des chanteurs vaudois.** — Les 5 et 6 juin prochain, Montreux recevra sous son beau ciel — espérons qu'il se montrera clément — la belle phalange des chanteurs vaudois, au nombre de près de 2400, groupés en 54 sociétés affiliées au faisceau cantonal. Seize sections concourent en 3<sup>me</sup> division ; seize aussi en 2<sup>me</sup> division ; douze en 1<sup>re</sup> et sept en division supérieure ; deux sont hors concours, mais participeront au grand concert du dimanche, où sera donné entre autres le célèbre et difficile « Fritjof », de Max Bruch, par la masse chorale de la 1<sup>re</sup> division et de la division supérieure. C'est la première fois — à Moudon, en 1905, on comptait 1676 chanteurs — que ces fêtes réunissent un si nombreux effectif. Aussi la lutte sera-t-elle serrée et les jurys n'auront pas une tâche facile. Nous avons été curieux de savoir quelle est la part d'activité des instituteurs vaudois à la préparation de cette manifestation musicale. Sur les 54 sociétés concourantes, sans parler de ceux qui y participent assez nombreux comme simples exécutants, nous avons compté d'après le livret officiel, 28 instituteurs chargés de la direction. Et si l'on voulait y ajouter les professeurs de chant sortis de l'Ecole normale, maîtres secondaires encore dans l'enseignement, on ne serait pas loin des 40. C'est dire la part prépondérante que le corps enseignant prend au développement du chant dans notre pays. Dans les 19 sections de la 1<sup>re</sup> division et de la division supérieure, on constate une tendance marquée à confier la direction à des professionnels du chant ou de la musique, mais il ne reste pas moins trois instituteurs dans la 1<sup>re</sup> division et deux dans la division

supérieure, à qui incombe le périlleux honneur d'évoquer sous la baguette magique les puissantes et suaves harmonies. Le travail de préparation à ces concours cantonaux n'est point une sinécure, certes, et quand il vient s'ajouter au labeur ardu de l'enseignement, au souci du résultat final, il faut avouer que les collègues chargés de cette lourde tâche ont bien mérité du pays et excellemment servi la belle cause du chant. Nous leur souhaitons tout le succès possible ! Et si la récompense ne répond pas au travail accompli, — et elle l'est si rarement, — ils s'en consolent en redisant avec le vieux Corneille : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. »

H. GAILLOZ.

\*\*\* Mlle Elisa Braissant, institutrice, brevetée en 1899, a quitté l'enseignement pour entrer au service de la Mission romande du Sud-Africain. Mlle Braissant est envoyée à Antioka (Possessions portugaises) ; elle s'est embarquée le 8 mai dernier à Southampton pour Lorenzo-Marquès. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans son nouveau champ d'activité.

A. G.

**NEUCHÂTEL. — Le Locle.** — Le 2 mai dernier, une petite soirée intime réunissait le corps enseignant primaire du Locle autour de son directeur, M. A.-P. Dubois. Tous tenaient à montrer leur attachement au vétéran qui entrait ce jour là dans sa vingt-sixième année de directorat.

M. H. Favre, président de la Section pédagogique locloise, apporte les félicitations et les bons vœux de M. l'inspecteur Blaser, retenu chez lui par la maladie, puis, dans un discours choisi, se fit le porte-paroles de ses collègues pour féliciter le jubilaire et lui témoigner notre espoir de le voir encore longtemps à la tête des écoles primaires de la ville. M. le Dr Steinhäuslin apporte les vœux et les félicitations de la Commission scolaire et du Conseil communal, M. V. Huguenin, président du Comité cantonal, ceux de la Société pédagogique neuchâteloise.

M. Dubois, remercie la société en termes émus et conclut en formulant le vœu de voir toujours, comme aujourd'hui, commission scolaire, corps enseignant et directeur marcher la main dans la main, se soutenant et s'encourageant dans la belle œuvre éducatrice de l'enfant.

Cette petite soirée, agrémentée de musique, chants et vers inédits a resserré encore davantage les liens de bonne et franche amitié qui ont toujours uni les institutrices et instituteurs loclois à leur directeur.

W. GUYE, inst.

**FRIBOURG. — Cours d'instruction pour maîtres de dessin.** — Ce cours, appelé selon la circulaire du Département fédéral de l'Industrie *Cours d'introduction*, a été ouvert au Technicum de Fribourg le 4 mai courant. Il compte 17 participants : 12 instituteurs, 1 artisan, 3 institutrices et 1 maîtresse de dessin, venant des cantons suivants : un de chacun des cantons de Argovie, Soleure, Berne, Neuchâtel et Zurich ; deux de chacun des cantons de Lucerne, Vaud et du Tessin ; six du canton de Fribourg. Les cours sont donnés par MM. les professeurs Schläpfer, Robert et Berchier et comprennent 42 heures par semaine.

L'année prochaine aura lieu, du 1<sup>er</sup> mai à fin juillet, un deuxième cours d'ins-

truction, appelé *Cours de perfectionnement* où seront enseignées surtout les branches professionnelles. Il y aura probablement aussi et parallèlement un nouveau *Cours d'introduction*, pour lequel trois participants sont déjà annoncés. Chacun de ces cours ne pourra comprendre que 12 élèves. (Communiqué.)

ZURICH. — Jeudi, 27 mai dernier, à Kilchberg, près de Zurich, on a rendu les derniers devoirs à notre collègue, M. le Dr Otto Hunziker, professeur de pédagogie à l'Université de Zurich. M. Hunziker était un des auteurs les mieux informés de la Suisse allemande en matière scolaire. Ses *Etudes sur Pestalozzi* et son *Histoire de l'Instruction primaire en Suisse*, entre autres, sont des documents de premier ordre.

Ajoutons que Otto Hunziker était un homme au commerce agréable et facile.

Tous ceux qui l'ont connu en garderont un aimable et durable souvenir.

FRANCE. — La *Revue* (ancienne *Revue des Revues*) du 15 mai 1909, publie une information intéressante au sujet de l'écriture. Elle annonce qu'une commission de médecins, de chirurgiens, d'orthopédistes, d'oculistes et d'inspecteurs des écoles vient de publier un rapport concluant au maintien de l'écriture *penchée*. Il a été reconnu unanimement qu'avec l'écriture droite l'élève ne peut garder une attitude normale. Le bras droit se déplace continuellement. Il en résulte une fatigue musculaire réellement nuisible pour ceux qui sont disposés à la déformation. Le rapport combat l'assertion que la myopie serait favorisée par l'écriture penchée. Il s'appuie sur les travaux de Javal et de Mutelet qui attribuent d'autres causes à cette infirmité.

A. G.

## BIBLIOGRAPHIE

*La Suisse. Commentaire de la carte murale de la Suisse*, par D.-H. Walser.

— Traduction du Dr Ch. Biermann. Avant-propos de F. Guex. A. Francke, éditeur, Berne.

Il y a huit ans, la Confédération faisait à nos écoles un superbe cadeau : la carte murale de la Suisse. Cette œuvre magnifique nous rend de grands services, mais nous pouvons l'utiliser mieux encore. C'est ce qui ressort de l'étude attentive du travail du prof. Walser.

La géographie n'est plus une simple nomenclature de montagnes, de lacs, de villes, etc. ; elle cherche à expliquer les causes et les conséquences des phénomènes ; elle classe ceux-ci et les groupe afin d'en tirer des lois basées sur des faits. Nos leçons doivent tenir compte de ces faits et les déduire autant que possible de l'examen approfondi de la carte. La position de telle vallée, de telle ou telle localité, nous renseignera sur son climat, ses productions, son industrie, son commerce, l'afflux des étrangers ; telle ou telle configuration nous expliquera l'hydrographie de telle ou telle contrée et son importance économique et historique. Les détails si précis et si variés, les chapitres si intéressants contenus dans le petit volume que nous annonçons, nous ont permis de rendre nos leçons plus vivantes, plus intuitives et partant plus profitables.

Après l'avoir utilisé, nous pouvons recommander chaleureusement le travail de M. le Dr Walser, si bien traduit par le Dr Biermann, prof. au Collège cantonal et aux Ecoles normales vaudoises : il est fait sur un plan tout différent de nos manuels et il en est le complément indispensable pour nos maîtres : peu de livres seront plus utiles aux membres du corps enseignant primaire du degré supérieur.

E. S.

## PARTIE PRATIQUE

### GRAMMAIRE. ORTHOGRAPHE

*Appeler, jeter, etc. Subjonctif du passif.*

1. *Près de vingt ans s'étaient écoulés depuis la ruine de Neuhof, lorsque Pestalozzi fut appelé à Stanz par le gouvernement helvétique.*

2. *Le plus jeune des enfants avait mangé la pêche que son père lui avait donnée, en avait jeté le noyau et sa maman lui avait encore donné la moitié de la sienne.*

A quels temps sont les verbes de ces phrases ? Expliquez les participes. Avec quoi s'accorde *écoulés* dans la première phrase et *donnée* dans la seconde ?

Quel est le féminin de : cruel, éternel, net, sujet, tel, quel ?

Quel *e* a appelle ?

Les consonnes *l* et *t* se redoublent souvent devant une syllabe muette.

*Appeler* se conjugue de la manière suivante :

|             |               |
|-------------|---------------|
| J'appelle   | Nous appelons |
| Tu appelles | Vous appelez  |
| Il appelle  | Ils appellent |

J'appelais, j'appelai, j'appellerai, que j'appelle, que j'appelasse, j'ai appelé, etc.

Les plus usités des verbes qui redoublent *l*, sont : amonceler, appeler, rappeler, atteler, dételer, chanceler, ensorceler, épeler, étinceler, ficeler, grommeler, morceler, museler, niveler, renouveler, ruisseler.

*Vocabulaire* : Appel, rappel — étincelle, ficelle — monceau, morceau, museau, niveau, ruisseau — nouveau (nouvel<sup>1</sup>) — attelage — sorcier, sorcellerie — épellation.

|           |             |
|-----------|-------------|
| Je jette  | Nous jetons |
| Tu jettes | Vous jetez  |
| Il jette  | Ils jettent |

Je jetais, je jetai, je jetterais, que je jette, que je jetasse, j'ai jeté.

Les plus usités des verbes en *ter* qui redoublent le *t* sont :

Cacheter, déchiqueter, emballer, épousseter, feuilleter, jeter, parquer, souffleter, tacher, voler.

*Vocabulaire* : Le cachet, le paquet, le feuillet, le jet, le parquet, le soufflet. — Tacher — voler, le vol, la volée — la poussière, la parqueterie.

Qu'est-ce qu'on peut jeter, cacheter, renouveler, épeler, atteler, niveler ?

Conjuguez au passif :

Subjonctif présent : Je ne pense pas que j'y sois appelé.

Subjonctif imparfait : Il serait temps que je fusse rappelé (qu'on me rappelât).

Subjonctif passé : C'est dommage que j'aie déjà été appelé.

Subjonctif plus que parfait : Il serait désirable que j'eusse été rappelé plus tôt.

Mettez à différents temps : on jette cette pierre ; elle est jetée — on les jette ;

<sup>1</sup> Comparez fou (fol), mou (mol) — beau (bel) — vieux (vieil).

elles sont jetées. — On n'attelle pas ces chevaux, ils sont dételés. — Ce terrain n'est pas nivelé.

*Résumé.*

|                 |                     |               |                           |
|-----------------|---------------------|---------------|---------------------------|
| J'espère        | je me promène       | j'achète      | je jette (j'appelle)      |
| nous espérons   | nous nous promenons | nous achetons | nous jetons (appelons)    |
| il espérera     | il se promènera     | il achètera   | il jettera (appellera)    |
| cela est espéré | il était promené    | il a acheté   | elle sera jetée (appelée) |
| (on l'espère)   | (on le promenait).  |               |                           |

*Récapitulation.* — Y a-t-il, hélas ! ainsi se lamentait un âne — dans le monde entier un animal plus misérable, plus tourmenté, plus malheureux que moi ! Quelle autre créature du bon Dieu mène une vie pareille à la mienne ? Les chiens et les chats, ces êtres vils et rampants, sont beaucoup mieux traités. On les caresse ; on les tolère dans les maisons. Ils ne travaillent pas, mais on les préfère, parce qu'ils flattent leurs maîtres ; souvent ce sont eux qui règnent dans la maison. Et moi ! Je me lève tôt, je me couche tard, je suis dehors par tous les temps ; rien ne me protège contre le soleil, contre la pluie ou le vent, contre la neige ou la grêle. Je dois achever ma journée. Et quelle journée, bonté du ciel ! Tantôt mon pauvre dos est chargé de paniers pleins de légumes, tantôt je suis attelé à une lourde voiture que je promène du village à la ville et de la ville au village.

Et toujours : trotte, mon pauvre baudet ! et un coup de bâton à gauche, et un coup de bâton à droite. Je préférerais de beaucoup qu'on m'assommât tout de suite pour vendre ma peau à la foire. Pourquoi ne suis-je pas né au milieu du désert ! Je mènerais une vie heureuse et je posséderais au moins ma liberté.

Et pour toute cette peine que me donne-t-on ? Tout autre animal le rejetterait : de la paille de jonc, dure comme du bois, ou des chardons avec des épines ! Voilà ton régal, vieil bête ! car on m'appelle ainsi. Maître et valets se moquent de moi, me jettent des injures ou des railleries à la tête ; personne ne se rappelle mes bonnes qualités ni mes services. — Mes beautés, car j'en ai, ne sont pas appréciées. Mes oreilles, par exemple, sont bien les plus belles que possède aucun animal ; elles sont au moins les plus longues. Eh bien ! on s'en nargue et on en décore les petits enfants paresseux. Merci de cette comparaison. Ma voix ! Quoi de plus sonore ? Rien certainement après le tonnerre. Tout tremble quand je commence ma chanson ; tout se sauve épouvanté. Il n'y a que les hommes qui s'en amusent.

Ah ! pauvre baudet, pourquoi ne suis-je pas plutôt un singe ou un inutile roquet ! Je ne travaillerais pas et on m'achèterait des bonbons. En été je me coucherais à l'ombre et quand il gèle, sur les genoux de madame.

Y a-t-il... ainsi se lamentaient deux ânes, etc.

Cherchez les verbes à la forme réfléchie et au passif.

Expliquez le temps des verbes, les auxiliaires et les participes.

Quelles sont les interjections et les propositions exclamatives ? les propositions interrogatives ? Quels sont les conjonctions, les adverbes et les prépositions ? Écrivez les adjectifs au masculin et au féminin ; indiquez les comparatifs et les superlatifs.

De quels noms sont dérivés les verbes suivants : tourmenter, geler, appeler, rejeter, travailler, trotter, donner, caresser, régner, neiger, grêler, épouvanter ?

Quels sont les noms dérivés des verbes suivants : traiter, achever, charger, trembler, commencer, amuser — tolérer, ignorer, préférer — protéger, installer, posséder, apprécier, décorer — trouver — flatter — promener — vendre — se moquer — mêler — atteler — assommer.

Quels sont les verbes dérivés des noms suivants : coup, désert, régal — fer — peine, voiture — injure — genou — paille — racine ?

De quels verbes sont dérivés les noms suivants : créature, raillerie, comparaison, tonnerre ?

Quels sont les noms dérivés des noms suivants : âne, maître, maison, temps, ombre, dos, chanson, singe ?

Quels noms sont dérivés des adjectifs suivants : dur, pauvre, inutile, énorme, sonore, lourd, vil ?

De quels noms sont dérivés les adjectifs suivants : misérable, malheureux, paresseux.

M.

## COMPOSITION

### La belladone.

La belladone est une grande plante herbacée, haute d'un mètre et plus, à tige velue, et d'un vert légèrement rougeâtre. Ses feuilles, dont une légère pubescence ne suffit pas à déguiser la teinte de mauvais augure sont ovales, molles, sillonnées d'un pâle réseau de nervures ; elles exhalent sous le doigt qui les écrase une odeur nauséabonde des plus caractéristiques. D'un calice velu, solitaire et pendant à l'aisselle des feuilles, sort une corolle allongée, d'une couleur brune et ferrugineuse ou jaune livide à la base et s'irisant vers le sommet de vilains tons violacés. A ces fleurs succèdent, en juillet, des baies luisantes qui noircissent en mûrissant et ressemblent alors à des cerises.

Cette plante croît dans les bois et plus souvent encore dans les terrains incultes qui environnent les habitations. On la voit près des villages se cacher dans l'angle des vieux murs, hanter les masures désertes, dresser ses hautes tiges sur les décombres qui s'amoncellent aux lieux vagues. C'est là que viennent trop souvent la chercher les enfants vagabonds qui, séduits par l'aspect et le goût douceâtre des fausses cerises, meurent victimes de leur curiosité. On cite de nombreux accidents de ce genre. Ici, c'est un berger qui veut se désaltérer en suçant des baies de belladone et qui expire quelques heures après dans d'horribles convulsions. Ailleurs, de quatre bûcherons, deux sont saisis d'une démence furieuse, tandis que les deux autres ne tardent pas à succomber. En 1793, quatorze enfants orphelins confiés à l'Hospice de la Pitié sont employés un jour au Jardin des Plantes à sarcler les mauvaises herbes ; ils mangent des fruits de belladone dans le carré des plantes médicinales, et meurent tous en quelques heures.

Les tiges et les racines de la belladone ne sont pas moins dangereuses que les feuilles et les baies.

Ed. GRIMARD.

### L'écrevisse.

L'écrevisse habite les ruisseaux plutôt que les rivières, les eaux courantes et limpides. Sa nourriture consiste en débris d'animaux décomposés ; elle fait sa

proie de quelques insectes et mollusques et des petits poissons qui s'aventurent à sa portée. La carapace dont elle est couverte s'appelle *test*.

Les petites écrevisses, en venant au monde, sont transparentes, extrêmement molles ; la queue de leur mère est pour elles la plus sûre des retraites.

L'écrevisse possède l'étrange faculté de reproduire un de ses membres, si un accident l'en a privée ; elle n'hésite pas à en pratiquer elle-même l'amputation. Deux jours après, la plaie est recouverte d'une membrane rougeâtre qui, au bout d'une semaine, commence à s'allonger, puis se déchire et donne passage à la pince ou à la jambe. Celle-ci est molle, mais peu de jours suffisent pour la couvrir d'une écaille.

La seconde des curiosités de l'écrevisse est le changement de test. Il se produit tous les ans au commencement de l'été.

L'écrevisse qui sent le moment venu de quitter son habit étrié pour en prendre un plus large, frotte ses pattes l'une contre l'autre et se donne de grands mouvements. Son corps se gonfle.

C'est d'abord la première partie de la queue et le corselet qui se décolle après de longs efforts. Puis l'écrevisse dégage ses yeux de leurs étuis et dépouille ses pattes de leurs pinces. Une fois les membres sortis de leurs fourreaux, elle fait tomber sa cuirasse, étend la queue et la débarasse en dernier lieu.

Le tour de force est accompli.

L'écrevisse est alors d'une faiblesse extrême. Elle reste assez longtemps sans mouvement, puis se cache jusqu'à ce que sa peau, molle et cédant à la pression du doigt, ait repris sa dureté, ce qui a lieu en quelques jours.

On a calculé qu'elle augmente environ d'un cinquième à chaque mue, mais la croissance est très lente.

P.

D'après G. DE CHERVILLE.

### **Le hérisson.**

Chacun connaît cet animal pacifique, couvert de piquants cornés blancs et bruns, qu'il peut redresser, sans pouvoir cependant, ainsi qu'on le croit souvent, les décocher à distance comme des flèches. Le soir, lorsque tombe la nuit, il se hasarde à sortir du terrier qu'il s'est lui-même creusé entre les racines de quelque vieil arbre, et se dirige en vacillant vers les haies, buissons ou taillis, pour y chasser les vers, les petits oiseaux, les œufs, les lézards, grenouilles, serpents, scarabées, araignées, fruits et racines dont il fait sa nourriture. Malgré sa lenteur, le hérisson réussit à surprendre jusqu'à des souris. Il épie les taupes, et les saisit au moment où elles amoncellent la terre à l'extrémité de leurs souterrains ; les jeunes rats passent pour être sa nourriture de prédilection.

Le hérisson mérite tout spécialement d'être protégé. Il dort tout l'hiver sous une chaude couche de feuilles et de mousse, sous les haies et les pierres. En été, pour chercher sa nourriture, il parcourt lentement les haies et les clôtures, les coteaux exposés au midi et les bords des forêts. Il choisit de préférence la nuit pour se mettre en chasse et il dort le jour, roulé en boule. Cette faculté de se mettre en boule protège le hérisson contre ses ennemis ; il s'entoure de tous côtés de ses piquants et c'est à cause de cela que certains enfants exercent sur lui leur cruauté : on le jette à l'eau, on le chatouille avec des brins d'herbe ou des épines

pour le décider à se dérouler et on finit par le tuer le plus souvent, par colère de ne pouvoir réussir.

Le hérisson possède une faculté spéciale : c'est d'être insensible au venin de la vipère.

TSCHUDI et C. VOGT.

(P.)

# CALCUL ORAL (suite)

## Degré intermédiaire.

### I. — Multiplication de dizaines par des unités.

#### Exercices préliminaires.

|      |                         |                        |
|------|-------------------------|------------------------|
| 1. — | 10 + 10... jusqu'à 100. | 100 — 10... jusqu'à 0. |
|      | 100 + 100... » 1000.    | 1000 — 100... » 0.     |
|      | 50 + 50... » 500.       | 500 — 50... » 0.       |
|      | 20 + 20... jusqu'à 200. | 200 — 20... jusqu'à 0. |
|      | 40 + 40... » 400.       | 400 — 40... » 0.       |
|      | 80 + 80... » 800.       | 800 — 80... » 0.       |
|      | 30 + 30... jusqu'à 300. | 300 — 30... jusqu'à 0. |
|      | 60 + 60... » 600.       | 600 — 60... » 0.       |
|      | 90 + 90... » 900.       | 900 — 90... » 0.       |
|      | 70 + 70... » 700.       | 700 — 70... » 0.       |

|      |    |     |     |      |     |     |     |     |     |     |     |
|------|----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 2. — | ×  | 10  | 30  | 100  | 20  | 50  | 70  | 60  | 80  | 40  | 90  |
|      | 2  | 20  | 60  | 200  | 40  | 100 | 140 | 120 | 160 | 80  | 180 |
|      | 5  | 50  | 150 | 500  | 100 | 250 | 350 | 300 | 400 | 200 | 450 |
|      | 8  | 80  | 240 | 800  | 160 | 400 | 560 | 480 | 640 | 320 | 720 |
|      | 3  | 30  | 90  | 300  | 60  | 150 | 210 | 180 | 240 | 120 | 270 |
|      | 7  | 70  | 210 | 700  | 140 | 350 | 490 | 420 | 560 | 280 | 630 |
|      | 4  | 40  | 120 | 400  | 80  | 200 | 280 | 240 | 320 | 160 | 360 |
|      | 9  | 90  | 270 | 900  | 180 | 450 | 630 | 540 | 720 | 360 | 810 |
|      | 6  | 60  | 180 | 600  | 120 | 300 | 420 | 360 | 480 | 240 | 540 |
|      | 10 | 100 | 300 | 1000 | 200 | 500 | 700 | 600 | 800 | 400 | 900 |

A exercer aussi sous cette forme :

|                                             |                                                              |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| a) $5 \times 80 \text{ c.} = 4 \text{ fr.}$ | b) $3 \times 80 \text{ c.} = 2 \text{ fr. } 40 \text{ c.}$   |
| $4 \times 50 \text{ cm.} = 2 \text{ m.}$    | $9 \times 60 \text{ cm.} = 5 \text{ m. } 40 \text{ cm.}$     |
| $5 \times 60 \text{ l.} = 3 \text{ hl.}$    | $8 \times 70 \text{ kg.} = 5 \text{ q. } 60 \text{ kg.}$     |
| $8 \times 50 \text{ kg.} = 4 \text{ q.}$    | $6 \times 40 \text{ l.} = 2 \text{ hl. } 40 \text{ l. etc.}$ |

#### Applications.

1. En volant, la mouche peut parcourir 10 m. par seconde. Combien peut-elle parcourir en :

- |                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| a) 3 sec. (30 m.) | c) 7 sec. (70 m.)     |
| b) 9 sec. (90 m.) | d) 10 sec. (100 m.) ? |

2. Que coûtent :

- |                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| a) 5 timbres de 10 c. (50 c.) | c) 6 timbres de 10 c. (60 c.) |
| b) 8 » 10 c. (80 c.)          | d) 10 » 10 c. (1 fr.) ?       |

3. La rame de papier a 10 mains de 10 cahiers de 10 feuilles. Combien y a-t-il de feuilles dans :

- |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| a) 3 mains (300 feuilles) | c) 7 mains (700 feuilles) |
| b) 9 mains (900 » )       | d) 1 rame (1000 » ) ?     |

4. Un franc a 100 centimes. Combien de centimes y a-t-il dans :
 

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| a) 5 fr. (500 c.) | c) 6 fr. (600 c.)     |
| b) 8 fr. (800 c.) | d) 10 fr. (1000 c.) ? |
5. Combien de francs font :
 

|                                  |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| a) 4 billets de 50 fr. (200 fr.) | c) 10 billets de 50 fr. (500 fr.) |
| b) 7 » 50 fr. (350 fr.)          | d) 8 » 50 fr. (1000 fr.) ?        |
6. Un enfant fait des pas de 50 cm. Quel chemin parcourt-il en faisant :
 

|                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| a) 3 pas (1 m. 50 cm.) | c) 9 pas (4 m. 50 cm.) |
| b) 5 pas (2 m. 50 cm.) | d) 6 pas (3 m.) ?      |
7. Un lévrier parcourt 20 m. par seconde. Combien en :
 

|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| a) 3 sec. (60 m.)  | c) 4 sec. (80 m.)    |
| b) 7 sec. (140 m.) | d) 9 sec. (180 m.) ? |
8. Une mesure (ddal.) contient 20 l. Combien contiennent :
 

|                      |                            |
|----------------------|----------------------------|
| a) 5 mesures (1 hl.) | c) 6 mesures (1 hl. 20 l.) |
| b) 8 » (1 hl. 60 l.) | d) 10 » (2 hl.) ?          |
9. L'année scolaire compte environ 40 semaines d'école. Combien de semaines un enfant fréquente-t-il l'école en :
 

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| a) 4 ans (160 sem.) | c) 5 ans (200 sem.)   |
| b) 7 ans (280 sem.) | d) 9 ans (360 sem.) ? |
10. Un wagon renferme :
 

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| a) 3 colis (1 q. 20 kg.) | c) 10 colis (4 q.)       |
| b) 8 colis (3 q. 20 kg.) | d) 6 colis (2 q. 40 kg.) |

 de 40 kg. chacun. Quel est leur poids total ?
11. Un paysan rentre sa moisson en mettant 80 gerbes par char. Combien de gerbes rentre-t-il avec :
 

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| a) 3 chars (240 gerbes) | c) 4 chars (320 gerbes) |
| b) 7 chars (560 » )     | d) 10 chars (800 » ) ?  |
12. Un quintal de blé rend 80 kg. de farine. Combien de farine a-t-on avec :
 

|                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| a) 5 q. de blé (4 q.)   | c) 6 q. de blé (4 q. 80 kg.) |
| b) 9 q. » (7 q. 20 kg.) | d) 8 q. » (6 q. 40 kg.) ?    |

 1 h. = 60 min. ; 1 min. = 60 sec. ; 1 mois = 30 jours ;  
 1 trimestre = 90 jours.
13. En 1 heure, une fille tricote 30 tours à un bas. Combien en :
 

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| a) 4 h. (120 tours) | c) 10 h. (300 tours) |
| b) 6 h. (180 » )    | d) 8 h. (240 » ) ?   |
14. Un voiturier donne à ses chevaux 30 kg. d'avoine par jour. Combien en
 

|                          |                            |
|--------------------------|----------------------------|
| a) 3 jours (90 kg.)      | c) 1 semaine (2 q. 10 kg.) |
| b) 6 jours (1 q. 80 kg.) | d) 9 jours (2 q. 70 kg.) ? |
15. Combien y a-t-il de minutes dans :
 

|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| a) 5 h. (300 min.) | c) 3 h. (180 min.)   |
| b) 7 h. (420 min.) | d) 9 h. (540 min.) ? |
16. Quelle est la contenance de :
 

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| a) 8 fûts (4 hl. 80 l.) | c) 10 fûts (6 hl.)      |
| b) 5 fûts (3 hl.)       | d) 6 fûts (3 hl. 60 l.) |

 de 60 l. chacun.

## ARITHMÉTIQUE

### Réponses aux problèmes du précédent numéro.

Numéros 1. 484,70 f. — 2. 5,12 f. — 3. 195 recrues. — 4. 31 942,40 f. —  
6. 640 f. — 6. 8,50 f. — 7. 393 f. — 8. 33 825 f. — 9. 2461,40 f. — 10. 456 f.  
— 11. 1164 décès. — 12. 327,88 f. — 13. 225 litres. — 14. 31 f. — 15. 37,50 f.  
— 16. 46 f. — 17. 1436 habitants. — 18. 2647,50 f. — 19. 36 f. — 20. 3200 f.

## VARIÉTÉ

### Le philosophe aimable.

|                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Pour être heureux il faut avoir    | Trop de rigueur est dureté ;         |
| Plus de vertus que de savoir ;     | Trop d'économie, avarice ;           |
| Plus d'amitié que de tendresse ;   | Trop d'audace, témérité ;            |
| Plus de conduite que d'esprit ;    | Trop de bien devient un fardeau ;    |
| Plus de santé que de richesse ;    | Trop d'honneur est un esclavage ;    |
| Plus de repos que de profit ;      | Trop de plaisir mène au tombeau ;    |
| Moins de frais que de revenus ;    | Trop d'esprit nous porte dommage ;   |
| Plus de mérite que d'écus.         | Trop de confiance nous perd ;        |
| Il résulte de ce langage           | Trop de franchise nous dessert ;     |
| Qu'il ne faut jamais rien de trop. | Trop de bonté devient faiblesse ;    |
| Que de sens renferme ce mot !      | Trop de fierté devient hauteur ;     |
| Qu'il est judicieux et sage !      | Trop de complaisance bassesse ;      |
| Trop de repos nous engourdit ;     | Trop de politesse, fadeur.           |
| Trop de fracas nous étourdit ;     | Ce trop pourrait, à le bien prendre, |
| Trop de froideur est indolence ;   | Aisément se changer en bien.         |
| Trop d'activité turbulence ;       | Cela vient faute de s'entendre ;     |
| Trop d'amour trouble la raison ;   | Le tout souvent dépend d'un rien.    |
| Trop de remède est un poison ;     | Un rien est de grande importance ;   |
| Trop de finesse est artifice ;     | Un rien produit de grands effets.    |

Des petits et des grands il n'est âme vivante  
Qui ne pêche en ceci. Rien de trop est un point  
Dont on parle sans cesse et qu'on n'observe point.

X.

### Enigme.

Connaissez-vous le solitaire  
Qu'on ne trouve jamais chez lui,  
Quoiqu'il n'en soit jamais sorti ;  
Qui n'eut ni maître ni grammaire,  
Et parle avec n'importe qui  
Toutes les langues de la terre  
Sans jamais faire un quiproquo ?  
C'est...

L'écho.

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Places au concours.

#### Instituteurs :

**Fiez** : fr. 1600 et autres avantages ; 11 juin. — **Chavannes** (Morges) fr. 1600 et autres avantages légaux ; 15 juin. —

**Prilly**. — L'examen en vue de la nomination d'une institutrice à Prilly aura dans cette localité, le **mardi 8 juin 1909, à 8 1/2 heures du matin**.

## GYMNASE ET COLLÈGE SCIENTIFIQUES CANTONAUX

Le poste de maître de physique et de mécanique aux gymnase et collège scientifiques cantonaux est au concours.

Pour tous renseignements s'adresser au Département de l'Instruction publique et des cultes, 2<sup>e</sup> service, où les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin prochain à 6 heures du soir.

#### Nominations :

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

#### Instituteurs :

MM. Vullioud Jules, à Vernex-Montreux. — Manigley Constant, à Champagne. — Delaporte Jules, à Buchillon. — Bissat Vincent, à Lausanne. — Chapuis Louis, à Lausanne.

#### Institutrices :

Mlles Mages Fanny, à Bex. — Reber Marthe, à Yverdon. — Siegrist Anna, à Villaret (Belmont s. Yv.). — Bänziger Louisa, à Lausanne. — Pelet Jeanne, à Lausanne.

#### Maîtresses d'écoles enfantines :

Mlles Brélaz Augusta, à Lausanne. — Jorand Eva, à Sullens (Ecole enfantine et ouvrages.)

**A vendre** : *Revue hebdomadaire* 1901 à 1908, 7 fr. l'année au lieu de 25 fr. ; *Femina* 1903 à 1908, 5 fr. l'année au lieu de 20 fr. — S'adresser à C. Luthy, Place Neuve 2, La Chaux-de-Fonds.

## Collège Classique Cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

**Vendredi 25 juin** à 7 h., pour les élèves de la 1<sup>re</sup> classe ;

**Vendredi 2 juillet** à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes ;

**Samedi 3 juillet** à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI<sup>e</sup>) — âge requis — 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander au directeur le programme des examens d'admission dans la VI<sup>e</sup> Classe.

Le Directeur recevra les inscriptions du **20 au 25 juin au soir**.

Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Ouverture de l'année scolaire 1909-1910 :

**Lundi 30 août**, 2 h. de l'après-midi.

H333 46L

**Maître secondaire** de Bâle désire passer ses vacances d'été (mi-juillet à mi-août) dans la famille d'un instituteur. Prière d'adresser les offres avec prix de pension à M. Züst, Reallehrer, Rüttimeyerstr. 7, Bâle.

# Frutigen

OBERLAND BERNOIS

## Hôtel et Restaurant de la Gare

Se recommande au mieux aux écoles, sociétés et excursionnistes. Locaux spacieux. Arrangements avantageux pour courses en voitures et breaks.

**Fr. Hodler-Egger propr.**

(Za 2239 g)

## Vallée de Joux

### Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

## Ville de Neuchâtel

(SUISSE)

### IV<sup>me</sup> COURS DE VACANCES de l'Association des Professeurs des Ecoles de Commerce suisses.

Ces cours auront lieu à l'**Ecole de Commerce de Neuchâtel** du **26 juillet** au **14 août 1909**.

Cours préparatoire et séminaire de langue française, du 26 au 31 juillet.

Cours de Vacances proprement dit, du 2 au 14 août.

**Ils sont gratuits** pour les professeurs des Ecoles de Commerce suisses et pour les professeurs des cours donnés par la Société suisse des Commerçants. — Les professeurs d'autres établissements scolaires ainsi que les commerçants peuvent y prendre part moyennant la finance d'immatriculation suivante :

Cours préparatoire . . . . . Fr. 15.—

Cours commerciaux proprement dits . Fr. 25.—

Pour les participants aux deux cours la finance est réduite à Fr. 30.—

Pour programmes et renseignements s'adresser au Président. H 3088 N.

Ed. BERGER, Directeur à Neuchâtel.

## Cours de vacances de langue italienne

du 19 juillet au 14 août 1909

**Ecole supérieure de Commerce** du canton du Tessin à **Bellinzona**.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, **Dr Raimondo-Rossi**, Bellinzona.

# Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

**Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.**

**Fonds total plus de fr. 105.583.000. — Assurances en cours plus de fr. 214.544.000**

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

**Afin d'introduire ma**

## **MACHINE à LAVER LE LINGE**

**à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

**PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL**

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

|                                                                                    |                                                                                                                       |                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Vêtements confectionnés</b><br>et sur mesure<br>POUR DAMES ET MESSIEURS                                            |  |
| <b>J. RATHGEB-MOULIN</b><br>Rue de Bourg, 20, Lausanne                             |                                                                                                                       |                                                                                       |
|  | Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.<br>Draperie et Nouveautés pour Robes.<br>Linoléums.<br>Trousseaux complets. |  |

## **EPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

# HARMONIUMS de FAMILLE et pour Ecoles Infantines

d'une construction solide, avec mécanisme soigné et bien fini. Meubles en chêne, légers et facilement transportables, quoique non démontables.

Modèle

## École infantine

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 100.—

Modèle

## Famille

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 135.—

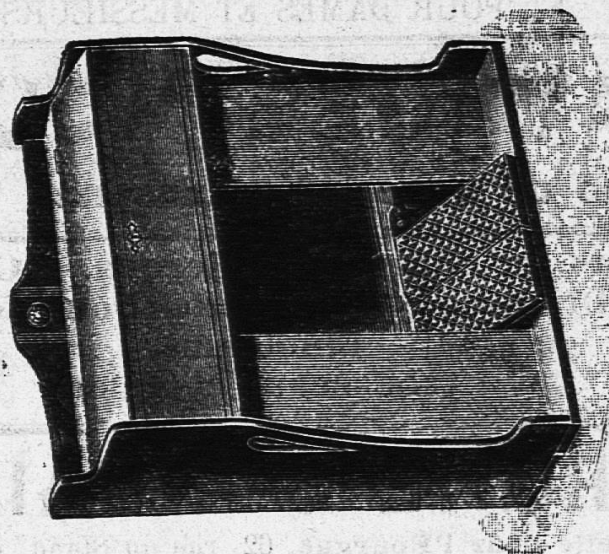
Le même, plus 2 registres Forte

Fr. 150.—

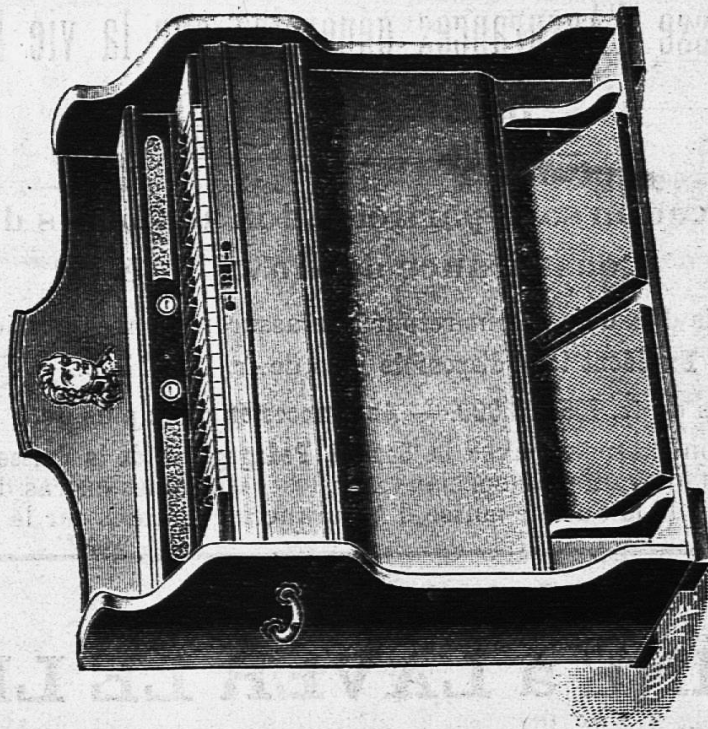
Le même, plus 1 genouillère au lieu des 2 registres

Fr. 150.—

Ces petits Instruments, d'un prix à la portée de toutes les bourses, possèdent absolument toutes les qualités requises : rondeur des sons, sonorité très pure et douce, timbre d'un très grand charme, pareil à celui d'un grand orgue.



Pour École infantine



Pour la Famille

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

# FOETISCH FRÈRES

(S.A.) A LAUSANNE, VEVEY ET NEUCHÂTEL